

Analyse synchronique et polysémique des notions de topic et de focus en fulfulde du Burkina-Faso

Diallo ADAMA,
CNRST/INSS

Résumé

Le but de cet article est de montrer que les notions de « prédication » et « d' emphase » sont au cœur de la construction des valeurs topicales et focales. Notre travail va s'appuyer sur l'analyse faite par les linguistes du cercle de linguistique de Prague pour montrer que la présupposition est ce qui est à propos d'une expression (comme contrasté pour commenter), et l' emphase est ce qui est souligné dans l'expression (comme contrasté au fond).

Au niveau de la problématique, il s'agit de montrer que nous voulons utiliser l'analyse synchronique et polysémique pour résoudre la question de la variabilité et de la complexité et du flou terminologique des définitions du topic et du focus.

Quels sont les rapports de continuité et de progression que les notions de topic et de focus entretiennent entre eux ?

Comment se présentent les notions de variabilité, de complexité et de flou terminologique au niveau des définitions des auteurs ?

La question présente-elle un enjeu théorique et pratique au niveau de la pertinence de l'analyse et le repérage effectif des topics et focus ?

Au niveau de la méthodologie, notre article va s'interroger sur deux thèmes importants. Le premier porte sur l'affirmation de certains linguistes qui ont démontré que cette paire de concepts « prédication » et « emphase » s'appuie sur l'analyse des éléments de la structure informationnelle et de la structure communicative des phrases pour générer plusieurs types de focus et de topics.

Le second thème nous amène à démontrer que la prédication doit être obtenue de quelque chose connue et agréée (présupposition) sur quelque chose de nouveau et instructif et le résultat attendu « c'est la nouvelle information » qui est principalement soulignée (emphase), de sorte que prédication et emphase émergent comme deux aspects d'un simple modèle d'articulation.

Mots-clés : Emphase, Nouvelle information, Prédicatif, Présupposition, Rhématique.

Abstract

The aim of this article is to show that the notions of "preaching" and "emphasis" are at the heart of the construction of topical and focal values. Our work will rely on the analysis made by linguists of the circle of linguistics in Prague to show that presupposition is what is about an expression (as a contrast to comment), and emphasis is what is Underlined in the expression (as contrasted at the bottom). At the level of the problem, it is necessary to show that we want to use synchronic and polysemic analysis to solve the question of the variability and the complexity and the vague terminology of the definitions of the topic and the focus. What are the relationships of continuity and progression between the notions of topic and focus?

What are the notions of variability, complexity and terminology at the level of the authors' definitions? Does the question present a theoretical and practical stake in the relevance of the analysis and the effective identification of topics and focus? At the level of the methodology, our article will examine two important themes. The first relates to the assertion of certain linguists who have demonstrated that this pair of concepts "preaching" and "emphasis" relies on the analysis of the elements of the information structure and the communicative structure of the sentences to generate several types of focus And topics. In the second theme, we must endeavor to demonstrate that preaching must be obtained from something known and accepted (presupposition) about something new and instructive, and the expected result "new information" is mainly emphasized (Emphasis); So that preaching and emphasis emerge as two aspects of a simple articulation model.

Keywords: Emphasis, New information, Predicative, Presupposition, Rhematic.

Introduction

L'analyse synchronique et polysémique des notions de focus et de topic dans le fulfulde du «moossiire», dialecte Fulfulde du Burkina-Faso occupe une place importante dans les faits de langue. Les diverses analyses (prosodiques, syntaxiques et sémantiques) de la structure informationnelle de l'étude se retrouve dans toutes les langues au Burkina-Faso. Au Burkina-Faso, la plupart des langues ont des marqueurs focaux et topicaux à valeur polysémique. Mais l'étude en fulfulde vise à construire un système pragmatique de phrases présumées capable d'impliquer le terme extraposé et ses référents anaphoriques dans plusieurs schémas de phrases. L'objectif de cette étude est de démontrer en particulier la pertinence des facteurs interactionnels avec la structure informationnelle à travers une description détaillée des constructions topicales et focales du parler fulfulde de Barkoundouba. Des études antérieures sont disponibles sur l'analyse synchronique et polysémique des notions de topic et de focus dans les travaux de Lambrecht (1994, 1998), Dik (1997), Jackendoff (1972), Halliday (1994), Firbas (1992), Chafe (1976), Creissels (1978) et Vikner (1973), etc.

Au niveau de la problématique, il s'agit de montrer que nous voulons utiliser l'analyse synchronique et polysémique pour résoudre la question de la variabilité et de la complexité et du flou terminologique des définitions du topic et du focus.

Quels sont les rapports de continuité et de progression que les notions de topic et de focus entretiennent entre eux ?

Comment se présentent les notions de variabilité, de complexité et de flou terminologique au niveau des définitions des auteurs ?

La question présente-elle un enjeu théorique et pratique au niveau de la pertinence de l'analyse et le repérage effectif des topics et focus ?

L'analyse synchronique y débute avec l'analyse de l'organisation discursive et informationnelle qui rend compte de la continuité et de la progression de l'information dans le discours : elle vise à décrire comment les propos sont activés à propos des topics et focus. A travers l'identification des topics et focus, l'évolution des définitions, leur complexité et le flou terminologique selon le point de vue des auteurs.

La question présente à la fois un enjeu théorique à travers des niveaux d'analyse différents des constituants de la structure informationnelle, car elle conduit à préciser la définition du topic et du focus, et un enjeu pratique, dans la mesure où elle concerne le repérage effectif des topiques et des focus dans un corpus de phrases topicales. Elle conduit à l'organisation du discours et à l'opposition donné/nouveau. Toutefois, s'agissant en particulier du fulfulde, on trouve des informations sur l'analyse synchronique et polysémique des notions de topic et de focus dans les travaux de Yéro Sylla (1993), de Vallette, René, (1988), Thomas Bearth (1975), Bernard Caron (1985) et de Adama Diallo (2007).

Pour mener à bien notre étude, notre approche théorique s'inspire des travaux de M. Halliday & A. Kirkwood (1967), M.-A. Morel, L. Danon-Boileau (1998) et les travaux de l'école de Prague (1985). Conformément à cette conception théorique, l'analyse synchronique cherche à montrer la particularité de la pertinence polysémique des notions de topic et de focus en fulfulde avec la structure informationnelle.

L'analyse synchronique et polysémique des notions de topic et de focus en fulfulde a fait l'objet de très nombreuses études. Pourtant on note des insuffisances sur l'analyse synchronique et polysémique qui mettent en jeu une étude analytique de l'emphase et de la presupposition. L'application d'une théorie pour mieux approfondir l'analyse synchronique et polysémique des notions de topic et de focus sur le fulfulde est pourtant fondamentale pour l'appréhension de la complexité de la polysémie.

Il y a donc un déficit de recherche entre les marqueurs d'emphase et de prédication et les différences morphologiques, sémantiques et syntaxiques. Ce qui renforce la motivation et justifie la nécessité de se doter d'un précieux outil d'analyse théorique.

L'hypothèse que nous voulons vérifier est que le renforcement de la théorie synchronique des notions de topic-focus lève de nombreuses ambiguïtés comme le flou terminologique et conceptuel entourant ces notions et qui entraîne de fréquents malentendus au niveau de la production des phrases cohérentes en fulfulde du Burkina-Faso. Le matériau sur lequel se fonde notre analyse est notre propre idiolecte. Étant entendu que nous sommes natifs de Barkoundouba, nous avons opté pour la transcription de notre corpus et pour cela, nous avons respecté les principes orthographiques du fulfulde du Burkina-Faso.

Le résultat attendu porte sur un renforcement de la progression thématique et rhématique particulière dans un discours cohérent en fulfulde, la génération de la production de phrases emphatiques et la facilitation de l'identification des définitions du topic-focus.

La méthodologie porte sur la construction prédicative et emphatique qui fournit les bases thématiques nécessaires pour les types de focus et de topic à travers les schémas de phrase.

Notre étude va s'interroger sur deux thèmes importants. Le premier porte sur l'affirmation de certains linguistes qui ont montré que cette paire de concepts « prédication » et « emphase » s'appuie sur l'analyse des éléments de la structure informationnelle et la structure communicative des phrases pour générer plusieurs types de focus et de topics.

Le second thème nous amène à démontrer que la prédication doit être obtenue de quelque chose connue et agréée (presupposition) sur quelque chose de nouveau et instructif et le résultat attendu « c'est la nouvelle information » qui est principalement soulignée (emphase), de sorte que prédication et emphase émergent comme deux aspects d'un simple modèle d'articulation.

1. Analyse des notions interactives de prédication et d'emphase

Nous allons envisager l'analyse des notions de « **prédication** » et « **d'emphase** » tout en considérant les rapports qu'ils entretiennent. Les définitions de la notion de prédication sont nombreuses et complexes : nous nous contenterons de rappeler celles qui se situent dans une perspective informationnelle, en retenant celle(s) dont la mise en relation avec la notion de cadre est pertinente. Parmi les définitions les plus fréquentes dans la littérature, on mentionnera les suivantes :

1.1 Ce dont on parle (« aboutness », « à-propos ») : une telle approche correspond au topique chez Lambrecht (1994) et chez Dik (1997) :

- (1) buuru joor+dò, mi jaam+ii dùm sanne
 NOM ADJ.+CL.NOM PR.PERS V.+PERF. PR.DEM ADV.TPS
 pain sec je ai mangé en beaucoup

Du pain sec, j'en ai beaucoup mangé

Un autre élément y joue un rôle non négligeable : il s'agit de la complexité constitutive de la structure informationnelle, qui implique la prise en compte de marques formelles relevant des dimensions linguistiques (syntaxe, sémantique, etc.) et de phénomènes cognitifs:

"The difficulties encountered in the study of information structure are in part due to the fact that grammatical analysis at this level is concerned with the relationship between linguistic form and the mental states of speakers and hearers and that the linguist dealing with information structure must deal simultaneously with formal and communicative aspects of language" (Lambrecht, 1994, p. 1).

Une telle complexité, non maîtrisée, risque d'engendrer des confusions entre formes et fonctions, voire dans certains cas entre phénomènes linguistiques et phénomènes discursifs.

Un élément peut en effet désigner un statut cognitif : un élément est en clivage s'il est le plus actif dans la représentation mentale du locuteur (ou du destinataire). Cette perspective attentionnelle est adoptée en intelligence artificielle, ainsi que dans la théorie du Centrage. *L'emphase* correspond par ailleurs à un statut informatif : il s'applique alors à l'élément porteur d'information nouvelle, et, dans ce contexte, la clivée est souvent le complément du topique. Enfin, et cette approche est en partie liée à la précédente, *l'emphase* peut désigner une prééminence prosodique. Il s'agit selon Lambrecht (1994) de l'élément dont la mise en relation avec le reste de l'énoncé rend ce dernier informatif.

- (2a.) Muusa waɗ-aama laam-iido wuro ngo ley Barkoundouba
 NOM V-PASS NOM-CL. NOM NOM DET. ADV.L NOM
 Moussa a été intronisé chef village de à Barkoundouba
 Moussa a été intronisé chef de village à Barkoundouba

Il ne peut être facilement détaché, notamment en position frontale

- (2b.) ley Barkoundouba, Muusa waɗ-aama laam-iido wuro ngo
 ADV.L NOM NOM V.-PASS NOM-CL.NOM NOM DET.
 dans Barkoundouba Moussa a été intronisé chef village de
 A Barkoundouba, Moussa a été nommé chef de village

Dans le courant chomskyen, Ray Jackendoff (1972) qui n'utilise pas le terme de rhème, oppose à la "présupposition d'une phrase", définie comme "l'information de la phrase que le locuteur suppose partagée par lui et l'auditeur". Il l'appelle le "focus de l'énoncé" et le définit comme "l'information de la phrase que le locuteur suppose non partagée par lui et par l'auditeur" (d'après Jackendoff, 1972, 230) et donc comme l'apport informatif de l'énoncé. Knud Lambrecht (1994) définit en effet "le focus

comme le complément du topique" (d'après Lambrecht, 1994, p. 206). Au niveau de la structure informationnelle de la phrase, Lambrechts (1994) distingue trois types de phrases en fonction de la structure informationnelle qu'elles reflètent : la phrase d'identification elle ("topic-comment"), et la phrase événementielle ("event-reporting") et les phrases de spécification. La phrase "topic-comment" se caractérise par le fait qu'un ou plusieurs de ses constituants ont le statut de topique et que le reste de la phrase donne des informations pertinentes (ou un commentaire) sur la présupposition. Le reste de la phrase "prédique" quelque chose sur la présupposition de l'énoncé.

1.1.1 La phrase "topic-comment" / Structure à focus prédicatif

Pour rappel, la présupposition est ce dont il s'agit dans la phrase (Lambrechts (1994) utilise le terme "Aboutness"). Le terme d'extraposition peut en quelque sorte être défini comme "le sujet de conversation". Dans l'exemple, *mon petit enfant* de la phrase B peut avoir le statut de prédicatif dans la mesure où il a été introduit comme sujet de conversation dans la phrase A. Le reste de la phrase B donne des informations pertinentes sur la présupposition *mon petit enfant*. La clivée tombe dans ce cas donc sur le syntagme verbal de la phrase (ou sur le prédicat - dans la conception où l'on considère que la phrase se compose du sujet d'une part, et du prédicat, d'autre part). C'est la raison pour laquelle les phrases "topic-comment" sont dites avoir une structure "à focus prédicatif" ("predicate focus" dans la terminologie de Lambrecht, 1994).

- (3a.) *dume waf-ii cuka-lel ma ngel hankin*
 ADJ.INT V.-PERF. NOM-CL.NOM ADJ.POSS DET. ADV.TPS
 qu'est-ce que s'est passé enfant ton le hier nuit
 Que s'est-il passé avec ton enfant hier nuit ?
- (3b.) *suka-lel am ngel, wo naawu heb-i (ngel) hankin*
 NOM-CL.NOM ADJ.POSS DET. PRED. NOM V.-IMP. PR.PERS ADV.TPS
 enfant mon le c'est maladie avoir lui hier nuit
 Mon enfant là, il est tombé malade hier nuit

cukalel am ngel mo saami naawu keenga

1.1.2 Définition de la structure informationnelle de Lambrechts (1994)

Premièrement, la structure informationnelle peut être traitée au niveau de l'énoncé, si l'on comprend par énoncé une proposition ou phrase saisie dans un contexte discursif. C'est ce niveau que Lambrechts définit dans la structure informationnelle. Lambrechts (1994) définit la structure de discours (l'information) comme « Information structure: That component of sentence grammar in which propositions as conceptual representations of states of affairs are paired with lexicogrammatical structures in accordance with the mental states of interlocutors who use and interpret these structures as units of information in given discourse contexts (Lambrechts, 1994, p. 5) ».

Pour Lambrechts, « la structure informationnelle constitue un principe structurant que l'on peut situer dans une grammaire de la phrase comprenant

également la syntaxe, la morphologie, la sémantique et la prosodie. A ce niveau, l'analyse de la structure informationnelle se distingue de l'étude sémantique en ce qu'elle ne concerne pas tant l'étude du contenu lexical et propositionnel au niveau abstrait que la manière dont il est transmis ». Pour en rendre compte, Lambrechts (1994) s'appuie sur la comparaison d'énoncé sémantiquement équivalents, mais différents aux niveaux formel et pragmatique. (Lambrechts, 1994: 6). En tant qu'illustrations simples, des structures de l'information sont exemplifiées de manière suivante en (4a, b) et en (5a, b) :

- (4a) dume dagn-ii cuka-lel ma ngel Le?
 ADJ. INT. V.-PERF. NOM-CL.NOM ADJ.POSS DET. PART.
 qu'est-ce que s'est passé enfant ton le hier nuit
 Qu'est ce qui est arrivé à ton enfant là ?
- (4b) mi yi'ii cuka-lel golloowel ngel sell-aa sanne illa keenga
 am
 PR.P. PERF NOM.- ADJ.QUAL DET. V.-PERF. ADV.TPS ADV.TPS
 CL.N ADV.MAN
 J'ai vu enfant travailleur le est beaucoup depuis hier
 malade
 J'ai vu mon enfant travailleur qui est tombé très malade depuis hier

Présupposition: "L'enfant du locuteur est un topique du commentaire x"

Assertion: "x = est tombé très malade"

Focus: " a beaucoup travaillé depuis hier"

Domaine du Focus : VP

- (5a) mi yi' -ii cuka-lel ngel na goll-a sanne illa keenga
 PR.PERS V.-PERF. N.-CL.NOM DET. PART. V.-PERF. ADV.MAN ADV.TPS ADV.TPS
 je ai vu enfant le qui travaille beaucoup depuis hier
 J'ai vu l'enfant travailler beaucoup depuis hier
- (5b) cuk-alel am ngel wo ngel Naaw -etee
 NOM-CL.NOM ADJ.POSS DET. PRED. PR.PERS V. -PASS
 enfant mon le c'est il est malade
 Mon enfant c'est qu'il est malade

Phrase: Mon enfant a été malade

Présupposition: " l'enfant du locuteur a été malade"

Assertion: "x = enfant"

Focus: "enfant"

Domaine du focus: NP

a. Que s'est-il passé ?

b. phrase: [Mon enfant a été malade].

Présupposition: -

Assertion: " L'enfant du locuteur a été malade"

Focus: " C'est l'enfant du locuteur qui a été malade"

Domaine du Focus:

1.2 Le point de départ psychologique et/ou positionnel : cette définition rejoint celle du thème chez Halliday (1994)

- (2) mi+in, buuru am won bur+udo yooru+de
PR.PERS+SUFF. NOM ADJ.POSS AUX. SUPERL.+CL.NOM ADJ.+INF
moi pain mon est le plus sec
Moi, mon pain est le plus sec

La notion de thème est d'autant plus problématique que le terme est utilisé à la fois comme mot de la langue courante et dans un sens technique par les linguistes. Notion relationnelle, le thème ne peut être envisagé que par rapport à un segment. Pour la langue courante, pour laquelle le thème est "ce sur quoi porte le texte", celui-ci est généralement le texte dans son ensemble. Pour les linguistes, l'unité de référence est la proposition ou la phrase. En ce qui concerne le marquage syntaxique du thème, et en particulier au rôle de la syntaxe complexe, nous optons pour une troisième unité : l'unité syntaxique, constituée par une proposition principale plus toute proposition subordonnée ou proposition réduite qui s'y trouve attachée ou enchâssée. On verra que la relation entre le thème local des linguistes et le thème global de la langue courante ne va pas de soi... Dans la littérature, le thème fait l'objet d'une caractérisation en termes des aspects suivants :

1.2.1 Sa fonction :

Le thème est ce sur quoi porte la proposition (aboutness ou à propos, cf. Berthoud (1996) pour le terme français), le point de départ de l'énoncé (Halliday, 1967/78 ; van Dik, 1978 ; Reinhart, 1981 ; Lambrechts, 1981 ; 1994).

- (7a) Iisa, buur+uuje de, o naam+ii de
NOM NOM+CL.NOM DET. PR.PERS V. +PERF. PR.PERS
Issa pains les il a mangé les
Issa, les pains, il les a mangés

1.2.2 La nature de son référent :

Le thème a un référent donné, connu, disponible Chafe (1970, 1976) ; Prince (1981) ; Lambrecht (1987, 1994) ; Gundel (1985).

- (7b) Iisa, o naam+ii de, buur+uuje de
NOM PR.PERS V.+PERF. PR.PERS NOM.+CL.NOM DET.
Issa il a mangé les pains les
Issa, il les a mangés, les pains

1.2.3 La nature de son référent: sa position dans la proposition ou la phrase

La position initiale, et a fortiori la dislocation à gauche, sont intimement liées à la mise en place du thème (Halliday, 1967/8 ; Givón, 1979 ; Lambrecht, 1981, 1994 ; Gundel, 1985).

- (8) buur+uuje de, Iisa, o naam+ii de

NOM.+ CL.NOM DET. NOM PR.PERS V.+PERF. PR.PERS
pains les Issa il a mangé le
 Les pains, Issa, il les a mangés

1.3 L'élément peu informatif : il s'agit du thème dans les travaux développés par l'école de Prague, puis par Firbas (1992), le caractère plus ou moins informatif étant formulé en termes de degré de dynamisme communicatif.

(9) *bangal am, mi naam+ii buuru joor+dô*
 PRED. ADJ.POSS PR.PERS V.+PERF. NOM ADJ.+CL.NOM
quant à moi je ai mangé pain sec
 Quant à moi, j'ai mangé du pain sec

Cette intonation particulière nous semble correspondre à ce que A. Lacheret, S. Floux & B. Victorri (1998) appellent une « tête » de « période » à l'oral. Par « tête », les auteurs désignent le composant qui précède le « corps » et la « queue » de la période (unité de segmentation du langage parlé). La tête se caractérise par une intonation ascendante et elle marque, expliquent les auteurs :

Un cadrage thématique, qui indique le cadre de ce que l'on a à dire (cadrage temporel, spatial, notionnel, modal) et/ou l'entité dont on va parler. (...) Ce marquage (...) est porteur d'informations, tout autant que le rhème, même s'il ne s'agit pas du même type d'information : une telle opération consiste à souligner le cadre ou le référent que l'on va mettre en avant sur la scène verbale (A. Lacheret, S. Floux & B. Victorri, 1998, p. 94).

L'enchaînement « tête + corps + queue » correspond à celui proposé par L. Danon-Boileau & M. A. Morel (1998, p. 174) cités par A. Lacheret et alii (1998) qui distinguent « préambule thématique + rhème + postrhème ». Selon H. Nølke (1994), il permet de mettre en relation les différents éléments qui composent une unité intonative, en particulier la tête (ou préfixe dans cette approche) et le noyau (racine). Ainsi, une égale importance est donnée à chaque partie de l'unité intonative, qui contribue chacune à l'interprétation des mélodies.

(a) avec un circonstanciel détaché, « s'insère plutôt, note Henning Nølke (1994) dans un contexte contrastif du type: *Dans l'enclos les moutons s'échangeaient à vil prix, alors que dans le marché ils étaient bien vendus* ».

(10a) *ley hoggo ngo baali dî, na cotte coggu koydô*
 ADV.L NOM.-DET. NOM-DET. PART.-V- PERF. NOM. ADJ.QUAL.
dans parc moutons se vendaient prix bon
 les
Dans le parc, des moutons se vendaient à bas prix

(10b) *dey ley luumo coggu majji na tidii*
 ADV.L ADV. L.+CL.NOM NOM ADJ.POSS PART. V+PASS
dans marché prix leur être chers
 Mais dans le marché, leur prix était élevé

(b), sans détachement du circonstanciel et inversion du sujet, l'énoncé signifie simplement que *Dans le marché, se vendaient des moutons*. Cette paraphrase avec *se*

vendre passe nettement moins bien, comme le relève fort justement H. Nølke (1994) avec (a) : *Dans le marché, les moutons se vendaient.*

(11a) ley luum-o ngo baali na connee+noo
 ADV.L NOM.+CL.NOM DET. NOM.+CL.NOM PART. V+PRET.
 dans marché le moutons être se vendaient
Dans le marché des moutons se vendaient

(11b) ley luum-o ngo na sonnee+no baali
 o
 ADV.L NOM.+CL.NOM DET. PART. V+PRET. NOM.+CL.NOM
 dans marché le vouloir se vendaient moutons
Dans le marché, se vendaient des moutons

c) Le fait que l'on puisse éliminer la préposition qui est une marque casuelle montre bien que l'on a affaire à un constituant en position extra-prédicative. Les circonstants de temps et de lieu sans préposition détachés dans des phrases nominales initiales abondent dans les conversations courantes des locuteurs fulaphones :

wuro talkaabe hetungo soppire luumo ngo .nde be mbi'unoo ke ngo heletee yimbe kuli
Le village des pauvres situé à gauche du marché. Les gens ont eu peur lorsqu'ils ont dit qu'ils vont la casser.

(12a) wuro talk-aabe hettungo soppire luumo ngo
 NOM NOM.+CL.NOM V-PART.P NOM.+CL.NOM PART. DET.
 village pauvres être situé au sud marché le
Le village des pauvres situé à gauche du marché là.

(12a) nde be m'bi'unoo ke be kelan go tan yimbe fu kuli
 ADV.T NOM.+CL.NOM DET. NOM.+CL.NOM PART. V+PRET.
 lorsque Ils ont dit que ils casser le gens-les ont eu peur
 seulement
lorsqu'ils ont dit qu'ils vont le casser, les gens ont eu peur

Rawtani wawtu gataage. Bilaali, cannoowo yehiinoo fa sonnowa leppi muudum luumo
L'an dernier en période de sécheresse. Bilali, tisserand s'en était allé pour vendre ses tissus au marché

(12b) rawa-ni wawtu gataage nde, Bilaali cannoowo o
 NOM-ADJ.QUAL NOM.+CL.NOM NOM DET. NOM NOM DET.
 L'an dernier en période de sécheresse de Bilali vendeur le
L'an dernier en période de sécheresse. Bilali, tisserand

(12b) yahiinoo faa sonnowa leppi muudum luumo
 ADV.L NOM.+CL.NOM NOM.+CL.NOM DET.POSS NOM
 dans marché le pain vouloir marché
s'en était allé pour vendre ses tissus au marché

d) *l'élément connu* : une telle approche correspond en fait souvent à un amalgame entre statut informatif et accessibilité cognitive, celle-ci n'étant en fait qu'une caractérisation plus ou moins nécessaire du topique tel qu'il a pu être défini ci-dessus.

- (13) wo Aali jaam+unoo maaro welng+o ngo ley luumo
 PRED. ADJ.POSS V.+PERF.+ACTEUR NOM ADJ.+CL.NOM DET.
C'est Ali ai mange+celui riz bon du
 C'est Ali qui avait mangé du bon riz au marché

1.4 La notion de cadre et la saillance thématique et saillance rhématique

C'est en ces termes que Chafe (1976) propose de définir le *topique*. Cette définition constituera précisément l'un des points principaux de discussion dans les lignes qui suivent.

- (14) jaand+em, Aali jaam+n+ii kam buuru
 NOM+ADJ.DEM NOM V.+CAUS.+PERF. PR.PERS NOM
jour-ce Ali a fait manger moi pain
 Ce jour là, Ali m'a fait manger du pain

Mais une certaine confusion règne quant à sa définition. Pour les auteurs adoptant une perspective cognitive Chafe (1976); Prince (1981), est *saillant* un référent que le locuteur suppose présent dans l'esprit de l'interlocuteur ; on retrouve là un des aspects du statut "donné" d'un référent, et qui s'applique par conséquent le plus souvent au *thème*. Mais le *rhème* est lui aussi régulièrement caractérisé par la saillance : c'est l'élément nouveau, l'élément le plus informatif. P.Werth (1984) définit le rôle de l'articulation thème-rhème comme étant précisément de concentrer le matériau le plus important à la fin de l'énoncé pour le rendre plus saillant. Pour K. Lambrecht (1981), thème (*topic*) et rhème (*focus*) sont tous deux saillants, mais de façons différentes : le thème dans un sens référentiel, le rhème parce qu'il reçoit l'accent.

- (15a) Iisa jaam-ii mbel-koy koy
 NOM PERF. ADJ.-CL.NOM DET.
 Issa a mangé frites les
 Issa a mangé les frites

L'énoncé [15] pourrait être associé entre autres, à une question contexte du type « Qu'est-ce qui s'est passé ? » ou « Qu'est-ce qu'il y a ? » ou « Qu'est-ce qui s'est passé ici ? », etc. Une telle question interroge sur l'ensemble de l'événement. On pose que tout l'énoncé véhicule une information nouvelle. L'événement est présenté tel quel, sans introducteur. Cet énoncé est à mon avis le moins naturel dans une parole spontanée bien qu'elle soit probablement la plus citée et la plus utilisée dans les recherches syntaxiques (hors syntaxe de la parole spontanée) ; c'est d'ailleurs ce qu'affirmait Culioli pour des énoncés du type « le chien aboie » car toute production langagière implique une intention de signification.

Quand l'énoncé est employé dans une question-contexte de ce type, on parlera d'énoncé *rhématique dans sa totalité* (bien qu'il existe des éléments qui sont présents dans la sphère des connaissances des interlocuteurs) ou encore d'énoncé *thétique*. Notons que ce n'est pas la forme écrite donnée sous [15a] qui est thétique, mais l'énoncé associé à un contexte particulier dans lequel il peut apparaître. Comme nous le verrons ci-dessous, la même forme écrite peut se prêter également à d'autres contextes.

- (15a) lisa mod-ii mbel-koy koy
 NOM V.-PERF. ADJ-CL.NOM DET.
 Issa a. avalé frites les
 Issa a avalé les frites'
- (15b) dey nani ke lisa jaam-ii mbel-koy koy
 PRED. ADV. CONJ. NOM V.-PERF. NOM-CL.NOM PRED.
 et voilà que Issa a mangé frites hein
 Et voilà que Issa a mangé les frites hein !'
- (15c) nani lisa jaam-ii mbel-koy koy
 ADV. NOM V.-PERF. NOM-CL.NOM PRED.
 voilà Issa a mangé frites hein
 Il ya Issa qui a mangé les frites hein !'

Une question de ce type (donnant lieu à une réponse thétiq ue) est également adéquate pour des énoncés comme dans (15a) et (15b). Entre les locutions « voilà que » et « il y a », il existe une légère différence. En effet, « voilà que » introduit un événement ponctuel tandis que « il y a » indique l'événement dans sa totalité, proportionnel à « ça ». En effet, on peut avoir « il y a ça » mais pas « voilà que ça ». Pour l'ensemble des énoncés (15a), (15b) et (15c), les entités 'Issa' et 'frites' sont des éléments faisant partie de la sphère des connaissances des interlocuteurs ; ce qui est nouveau et informatif, ce n'est donc pas tant ces entités mais l'événement ou encore la relation qui existe entre ces entités :

- (15d) wo lisa jaam -ii mbel-koy koy
 PRED. NOM V.-PERF. ADJ.-CL.NOM DET.
 c'est Issa qui a mangé frites les
 C'est Issa qui a mangé les frites
- (15e) mbel-koy koy, lisa, jaam -ii dè,
 ADJ.-CL.NOM DET. NOM V.-PERF. PR.PERS
 frites les Issa a. mangées les
 Les frites, c'est Issa qui les a mangées
- (15f) mbel-koy koy, wo lisa, jaam -ii dè,
 ADJ.-CL.NOM DET. c'est NOM V.-PERF. PR.PERS
 frites les il Issa a. mangées les
 Les frites, c'est Issa qui les a mangées

Dans la seconde partie, nous devons nous attacher à démontrer que la prédication doit être obtenue de quelque chose connue et agréée (présupposition) sur quelque chose de nouveau et instructif et le résultat attendu : « c'est la nouvelle information » qui est principalement soulignée (emphase) ; de sorte que prédication et emphase émergent comme deux aspects d'un simple modèle d'articulation.

2. Etude des éléments de la structure sémantique et pragmatique de la nouvelle information

Examinons les différentes structures communicatives possibles pouvant être associées à la structure sémantique. Pour l'instant, je me contente de la dichotomie thème ~rhème : je considère que le thème représente la connaissance partagée entre les locuteurs et le rhème, la partie nouvelle du message que le locuteur transmet à l'interlocuteur.

2.1 La structure sémantique de la nouvelle information

La structure communicative dépend en premier lieu du choix de ce qui dans le message représente la partie nouvelle, informative. Comme on l'a vu précédemment, tout le message peut être considéré comme informatif et nouveau ; ce qui est le cas des énoncés thétiques.

Le message peut également être informatif qu'en partie. Comme la structure sémantique comporte trois éléments, la partie nouvelle du message peut porter uniquement sur l'un de ces éléments, à savoir : l'entité 'Issa' (ou plutôt le fait que Issa est l'agent de l'action 'manger les frites'), dans quel cas on aura la représentation sémantique donnée dans laquelle l'entité 'frite' est le rhème de l'énoncé (16).

- (16) (naande, naande) Iisa, wo kanko jaam-i mbel-koy koy
ADV.-ADV. NOM PRED. PR.PERS V.-PERF. ADJ.-CL.NOM DET
temps temps Issa c'est lui a mangé frites les
(De temps en temps), Issa, c'est lui qui a mangé les frites

L'énoncé (16), est un énoncé qui peut être une réponse à une question du type « Qui a mangé les frites ? ». L'énoncé (16) était également possible à une question du type « qu'est-ce qui se passe ? ». En fait, la prosodie permet de différencier les deux structures communicatives. Dans l'énoncé (16), c'est la construction clivée qui permet de déterminer l'entité 'frites' comme la partie nouvelle du message. Dans l'énoncé (16), la locution « entre temps » permet de pointer un élément parmi d'autres, et donc de présenter l'élément qui suit cette locution comme la partie nouvelle du message. Enfin, ce qui distingue l'énoncé (17) se trouve dans l'organisation de la partie thématique.

- (17) bangal Iisa, wo kanko jaam -ii mbel-koy koy
PRED. NOM PRED. PR.PERS V.-PERF. ADJ.-CL.NOM DET.
Quant à Issa c'est lui a mangé frites les
Quant à Issa, il a mangé les frites'

L'énoncé (18) était également possible comme réponse à « Qu'a mangé Issa ? » où l'entité rhématique de la réponse était 'frites'. En fait, il existe une différence dans la structure prosodique qui fait que ces énoncés sont acceptables dans les deux contextes. Si à l'écrit il peut y avoir une ambiguïté d'interprétation, elle devient pratiquement impossible dans le cas de la parole.

- (18) Iisa, o jaam -ii (goddum) dagum mbel-koy koy
NOM PRED. V.-PERF. ADV. ADJ.IND ADJ.-CL.NOM DET.

Issa il a. mangé quelque chose comme frites les
 Issa, il a mangé (quelque chose) comme les frites

2.2 La structure pragmatique de la nouvelle information

Pour des raisons différentes, on écarte les deux représentations sémantiques suivantes, la première où tout est thématique (avec une absence d'un élément rhématique) (phrase 18) et la deuxième où la partie rhématique est discontinue dans les phrases (19), (20), (21). En fait, je considère que tout acte de langage qui aboutit à un énoncé déclaratif contient toujours une information. Autrement dit, on énonce un message pour transmettre à l'interlocuteur de l'existence d'un certain fait, d'une certaine relation sémantique. Sans une telle relation sémantique « nouvelle », l'acte de langage déclaratif n'aurait pas de sens.

- (19) Iisa, o jaam -ii mbel-koy koy
 NOM PRED. V.-PERF. ADJ.-CL.NOM DET.
 Issa il a. mangé frites les
 Issa, il a mangé les frites'
- (20) Iisa, kanko, o jaam -ii mbel-koy koy
 NOM PR.PERS PRED. V.-PERF. ADJ.-CL.NOM DET.
 Issa lui il a. mangé frites les
 Issa, lui, il a mangé les frites
- (21) bangal Iisa, o jaam -ii mbel-koy koy
 PRED. NOM PRED. V.-PERF. ADJ.-CL.NOM DET.
 Quant à Issa il a. mangé frites les
 Quant à Issa, il a mangé les frites'

Un autre découpage de la structure communicative qui est envisageable est de considérer que le rhème regroupe deux entités sémantiques et non une seule. La représentation sémantique peut correspondre à un énoncé répondant à une question du type « Que fait Issa ? », « et à propos de Issa ? », etc. et l'énoncé (22) peut être une réponse adéquate où l'ensemble *jaam -ii* 'manger' et *mbel-koy* 'frites' est le rhème.

- (22) Iisa, bangal makko, o jaam -ii mbel-koy koy
 NOM PRED. PR.PERS PRED. V.-PERF. ADJ.-CL.NOM DET.
 Issa quant à lui il a. mangé frites les
 Issa, quant à lui, il a mangé les frites

Tout l'énoncé (23), (24) à (25) peuvent être une réponse à « Qu'a mangé Issa ? », où l'entité 'frites' correspondra à l'élément manquant de la question, l'élément qui correspond au pronom « que ». On retrouve une construction clivée (phrase, 23). Le reste des énoncés se différencient les uns des autres par l'organisation à l'intérieur du thème. Dans ces énoncés, l'entité 'frite' est le rhème. Dans ces énoncés l'entité *jaam-ii* 'manger' est le thème. En effet, il se peut que les entités 'Issa' et *mbel-koy* 'frites' aient déjà été introduits et que l'on recherche la relation qui existe entre ces deux entités. Une telle structure communicative peut en fait bien correspondre à une question du type « Qu'a fait Issa des frites ? ».

- (23) wo mbel-koy koy Iisa jaam-ii
 PRED. ADJ.-CL.NOM DET. NOM V.-PERF.
 ce sont frites les Issa a. mangé
 Ce sont les frites que Issa a mangé
- (24) bangal Iisa, o jaam -ii dè, mbel-koy koy
 PRED. NOM PR.PERS V.-PERF. PR.PERS ADJ.CL.NOM DET.
 A propos Issa il a.mangé les frites les
 Quant à Issa, il les a mangées, les frites

De la même manière, on peut avoir une structure communicative comme dans les phrases (25), (26) (27), (28), (29), (30), (31), (32) où cette fois-ci le rhème regroupe les entités *mbel-koy* « frites » et « manger ». La question sous-jacente peut être la suivante : «Qu'est ce qui se passe avec les frites ? ».

- (25) Iisa, o jaam -ii dè, mbel-koy koy
 NOM PR.PERS V.-PERF. PR.PERS ADJ.-CL. NOM DET.
 Issa il a. mangées les frites les
 Issa, il les a mangées, les frites
- (26) Iisa, mbel-koy koy, o jaam -ii dè,
 NOM ADJ.-CL.NOM DET. PR.PERS V.-PERF. PR.PERS
 Issa frites les il a. mangées les
 Issa, les frites, il les a mangées
- (27) o jaam-ii dè, Iisa, mbel-koy koy
 PR.PERS V.-PERF. PR.PERS NOM NOM-CL.NOM DET.
 il a.mangé les Issa frites les
 Il les a mangées, Issa, les frites
- (28) o jaam-ii dè, mbel-koy koy, Iisa
 PR.PERS V.-PERF. PR.PERS ADJ.-CL.NOM DET. NOM
 il a. mangées les frites les Issa
 Il les a mangées, les frites, Issa
- (29) mbel-koy koy, o jaam -ii dè, Iisa,
 ADJ.-CL.NOM PRED. PR.PERS V.-PERF. PR.PERS NOM
 frites les il a mangées les Issa
 Les frites, il les a mangées, Issa
- (30) Iisa o. jaam-ii dè mbel-koy koy
 NOM PR.PERS V.- PERF PRPERS ADJ.-CL.NOM DET.
 Issa les a. mangées les frites les
 Issa, il les a mangées les frites

Les énoncés [31], [32], [33] à [34] et [35] peuvent bien représenter une réponse à ce type de question où les entités 'manger' et « Issa ' sont le rhème.

- (31) bangal Iisa, wo kanko jaam-ii mbel-koy koy
 PRED. NOM PRED. PR.PERS V.-PERF. ADJ.-CL.NOM DET.
 à propos de Issa c'est lui a.mangé frites les
 « Quant à Issa, c'est lui qui a mangé les frites »
- (32) jaamu-gol mbel-koy koy, Iisa wad-ii dùm
 V-INF. ADJ.-CL. -NOM DET. NOM V.-PERF. PR.PERS

manger frites les Issa a fait le
Manger les frites, c'est Issa qui l'a fait

La question du statut de ces différentes caractérisations et de leurs relations se pose. M. Halliday (1967) s'insurge contre l'amalgame souvent fait entre les deux premières, et donne l'exemple suivant, dans lequel le sujet *Moussa* est thème, selon sa définition, sans qu'il puisse être perçu comme donné :

(33) Aarba ndaar-ii ne'i di na pija keenga
NOM V.-PERF. NOM DET. PART. V.-INF ADV.TPS
Muusa a regardé vaches les jouer s'amuser hier
Moussa a regardé les vaches s'amuser hier.

énoncé dans un contexte de contradiction, par exemple en réponse à :

(34) Muusa ndaar-ii ne'i di na pija keenga ngoonga fu na ?
NOM V.-PERF. NOM DET. PART. INF. ADV.L NOM ADV.I
Muusa a vaches les elles jouer hier n'est ce tout est
regardé pas ? ce
Muusa a regardé les vaches s'amuser hier n'est ce pas ?

ou en réponse à :

(35) Aarba ndaar-ii ne'i di na pija
NOM V.-PERF. NOM DET. PART. INF.
Moussa a regardé vaches les elles jouer
Moussa a regardé les vaches s'amuser.

2.3 La focalisation : processus d'extraction syntaxique

Selon Creissels (1978, p. 108), la focalisation permet de mettre en relief un mot ou un groupe de mots par opposition à un autre. Elle permet aussi de mettre en valeur le caractère prosodique de la phrase. Il existe deux types de focalisation: la focalisation peut être véhiculée par la syntaxe, via un processus d'extraction syntaxique (« c'est x qui/que ») ou par la prosodie (« X a fait quelque chose ») avec un contour intonatif portant un focus sur l'élément à désigner. En faisant le point sur la définition de la focalisation de Creissel, nous pouvons dire que le terme focalisation renvoie à au moins deux notions relevant de domaines différents: En (6a,b), il peut en effet désigner un statut cognitif: un élément est en focus s'il est le plus actif dans la représentation mentale du locuteur (ou du destinataire):

(33a.) ley suudu ndu'+u, buuru na jaam+ee to+on
ADV.L NOM ADJ.DEM+SUFF. NOM PART. V.+PASS. ADV.L+SUFF.
dans maison cette pain est mangé y
Dans cette maison, du pain y est mangé

(36b.) ley suudu ndu'+u, wo buuru jaam+eete to+on

ADV.L NOM ADJ.DEM+SUFF. PRED. NOM V.+PASS. ADV.L+SUFF.
dans maison cette c'est pain qui est mangé y
 Dans cette maison, du pain y est mangé

Selon Vikner (1995), le terme focalisation peut en effet désigner „un statut cognitif: un élément est en focus s'il est le plus actif dans la représentation mentale du locuteur“ (ou du destinataire): « Il est évident que si le clivage exprime une identification, il faut bien que le syntagme focalisé permette cette identification. Il faut que le focalisé réfère à un objet, un lieu, une cause, etc. Cela veut dire que les mots qui n'ont pas de référence ne peuvent pas servir de focus ». Vikner (1995):

(37) *wo Aali sall+ii jaam+ude buuru joor+dô*
 PRED. NOM V.+PERF. V.+INF. NOM ADJ.+CL.NOM
c'est Ali a refusé manger pain sec
 C'est Ali qui a refusé de manger du pain sec

(38) *Muusa wo kaŋ+ko jaam+ii buuru joor+dô*
 NOM PRED. PR.PERS+CL.NOM V.+PERF. NOM ADJ.+CL.NOM
Moussa c'est lui a mangé pain sec
 Moussa c'est lui qui a mangé du pain sec

Selon la première interprétation en (39) il s'agit d'une phrase clivée qui sert à identifier le focus, qui est accentué. Celui-ci apporte l'information nouvelle, alors que le contenu de la subordonnée est en principe présupposé:

(39) *wo rew+be be jaam+at+a buuru ley suudu*
 PRED. NOM+CL.NOM DET. V.+IMP. NOM ADV.L NOM
ce sont femmes les mangent pain dans maison
 Ce sont les femmes qui mangent du pain dans la maison

2.4 Etude des notions de clivée selon les auteurs

Selon Yéro Sylla (1993), l'ordre des mots dans les constructions clivées est relativement fixe. En fulfulde, les énoncés à focalisation manifestent la dissociation inhérente à la focalisation du noyau assertif et du noyau prédicatif. En effet, l'emploi de l'une ou l'autre particule focalisante (toujours placée en fin d'énoncé) permet d'indiquer la portée de la focalisation soit sur l'identification (*wo kanko jaamii* - « c'est lui qui a mangé ») en (11) soit sur la relation prédicative préconstruite : '(*wo jaamndu ndu o jaamii*) « c'est le repas qu'il a mangé » ou avec la particule *wo* pour manifester le caractère contrastif :

(40a) *wo jaam+du ndu o jaam+ii ndu*
 CLIV.1 NOM.+CL.NOM PR.REL PR.PERS V.+PERF. DET.
c'est repas que il a mangé le
 C'est le repas qu'il a mangé

(40b) *wo Saadu jaam+ii jaam+du ndu*
 CLIV.1 NOM V.+PERF. NOM.+CL.NOM PR.REL
c'est Sadou a mangé repas il

C'est Sadou qui a mangé le repas

2.4.1 Etude des notions de clivées selon Morel & Danon-Boileau, (1998: 65)

Par rapport à l'organisation informative des clivées, nous avons constaté que la phrase clivée introduite par le prédicatif *wo* est mise au premier plan, parce qu'il est envisagé comme étant, « le seul dans la classe paradigmatique d'arguments nominaux (ou de circonstants) ouverte par le prédicat à valider la relation définie dans le rhème » Ainsi en (41) les termes focalisés « *Aali* » et « *sukaabe* » sont alors considérés comme les constituants les plus informatifs de tout l'apport de l'énoncé, comme les informations les plus proprement nouvelles de l'énoncé, et donc comme l'élément essentiel de l'apport informatif de l'énoncé, auquel cas le second élément informatif, c'est-à-dire le contenu du reste de l'énoncé, passe au second plan, devenant ainsi parfois assez proche d'un simple report informatif. La phrase clivée prend alors souvent une valeur contrastive, comme on peut le voir dans ces emplois et correspond à ce que les linguistes ont l'habitude, à tort, de considérer, comme la seule et véritable valeur des phrases clivées, alors qu'elles sont susceptibles d'avoir d'autres valeurs particulières:

(41a) *wo Aali jaam+unoo buuru joor+dɔ o*
PRED. ADJ.POSS V.+PERF.+ACTEUR NOM ADJ.+CL.NOM DET.
C'est Aali ai mange+celui pain sec du
C'est Ali qui avait mangé du pain sec

(41b) *wo suk+aaɓe won jaam+unooɓe buuru joor+dɔ o*
PRED. ADJ.POSS PR.REL. V.+PERF.+ACTEUR NOM ADJ.+CL.NOM DET.
C'est Aali qui avaient mangé+ceux pain sec du
Ce sont les enfants qui sont ceux qui avaient mangé du pain

2.4.2 Les « phrases clivées à présupposition informative » : Le point de vue de Ellen Prince (1978)

Selon Ellen Prince (1978, p. 15), il y'a deux éléments informatifs, mais l'un *Aali et sukaabe* (l'agent) sont mis au premier plan parce qu'ils permettent d'introduire le second élément d'apport « *buuru* » (le patient), un peu comme un support introduit un apport, avec cette différence toutefois qu'il est posé comme un apport et non comme un support. C'est ce que Ellen Prince a appelé les « phrases clivées à présupposition informative ». Il s'agit alors d'une phrase clivée à constituant clivé de transition en (42) :

(42a) *wo baaba Aali ko jaam+unoo buuru joor+dɔ o*
PRED. ADJ.POSS PR.REL. CLIV.2 V.+PERF. NOM ADJ.+CL.NOM DET.
C'est Aali qui qui avait mange pain sec du
C'est le père de Ali qui avait mangé du pain sec

L'élément mis en relief est un GN. [+humain]: *baaba Aali* « le père de Ali ». Seule la clivée en COD est possible. La clivée en COI est impossible car « ce qui » ne peut pas fonctionner comme un relatif fusionnel en position de sujet. Ce qui provoque une forme agrammaticale en (42b) :

(42b) *mojaam+unoo buuru (ko) wo baaba Aali
 PR.DEM V.+PERF.NOM DET CLIV. NOM NOM
celui avait mangé pain celui c'est père Ali
 *Celui avait mangé du pain sec c'est que c'est le père de Ali

La clivée à groupe nominal étendu correspondante est acceptable en (43) :

(43) wo buuru luumo joor+dô o baaba Aali jaam+unoo ni
 PRED. NOM PR.REL. ADJ.+CL.NOM DET. NOM NOM V.+PERF. PART.
C'est pain marché sec le père Ali avait mangé là
C'est le pain sec du marché que le père de Ali avait mangé

Dans (44), le circonstant appartient au rhème et il tend à jouer le rôle emphatique (c'est sur lui que porterait prioritairement la négation *Moussa n'a pas été nommé chef de village à Barkoundouba*). Dans la mesure où il spécifie la prédication, l'information véhiculée par le circonstant est interprétée comme centrale, sans toutefois qu'un effet de contraste s'impose. Comme la construction *nommer quelqu'un chef de village* appelle (avec un titre comme dirigeant) un lieu de nomination, la mention de ce lieu n'est pas ressentie comme s'opposant à une autre. Cet effet n'apparaît que dans (44a, b).

(44a) wo ley Barkoundouba Muusa waɗ-aa laam-iido wuro ngo
 PRED. ADV.L NOM NOM V.-PASS NOM-CL.NOM NOM DET.
 c'est à Barkoundouba Moussa été chef maison la
 nommé
 C'est à Barkoundouba que Moussa a été nommé chef de village

où l'extraposition en *c'est ... que* marque une emphase contrastive de type rectificatif (*c'est à Barkoundouba, non pas à Ouagadougou, que Moussa a été nommé chef de village*).

Si on considère maintenant un énoncé comme :

(44b) Muusa jaɓɓir-aama e wuro mum ley Barkoundouba
 NOM V.-PASS PREP. NOM NOM ADJ.POSS ADV.L NOM
 Moussa a. été par gens village son à Barkoundouba
 accueilli
 Moussa a été accueilli par les gens de son village à Barkoundouba

Le locatif est plus mobile, quoiqu'il fasse partie du rhème et tende, ainsi que dans (44a), à jouer le rôle d'emphase. Le complément de lieu n'étant pas appelé par le verbe peut être déplacé, en particulier en position frontale :

(44a) ley Barkoundouba, Muusa ja- e yimbe wuro mum

			66iraama			
PREP.	NOM	NOM	V.-PASS.	PREP.	NOM	NOM ADJ.POSS
Adv	Barkoundouba	Moussa	a. été	par	membres	son
			accueilli		famille	

A Barkoundouba, Moussa a été accueilli par les membres de sa famille

Dans ce cas, il prend, comme tous les circonstants initiaux de temps ou de lieu détachés en tête de phrase, une valeur thématique. Le complément de lieu continue néanmoins à participer à la relation prédicative étant donné qu'il spécifie dans quelles circonstances cette relation est vérifiée (circonstances qui s'opposent potentiellement à d'autres dans lesquelles la relation ne serait pas valide). Pour porter ces circonstances au centre de l'attention, on est obligé de recourir à une construction en *c'est ... que en* (44b) :

(44b) wo Barkoundouba Muusa ja66-aa
 PRED NOM NOM V.-PASS.
 c'est Barkoundouba Moussa a été accueilli
 C'est à Barkoundouba que Moussa a été
 accueilli

« qui » marque explicitement un contraste. On notera que ce contraste, comme dans (44c), met en jeu le circonstant plus le reste de la phrase (*c'est à Barkoundouba, non pas à Ouagadougou, que Moussa a été accueilli par les membres de sa famille*). L'opposition se fait donc à construction égale : elle implique une réplique de la relation prédicative principale (*ce n'est pas à Ouagadougou que Moussa a été accueilli par les membres de sa famille*). Supposons maintenant que, allumant la radio, je tombe sur les nouvelles et que j'entends :

(44c) ley Barkoundouba, Muusa ja66-aama
 ADV.L NOM NOM V.-PASS.
 dans Barkoundouba Moussa été accueilli
 A Barkoundouba, Moussa a été accueilli

« avec » un à *Barkoundouba* non accentué et une intonation ascendante suivie d'une pause plus marquée que dans (44b). Dans (44a) comme dans (44b) le circonstant de lieu à *Barkoundouba* est détaché sauf que, dans (44c), la différence d'intonation et le contexte invitent à un détachement encore plus marqué. Dans (44d), le circonstant demeure lié à la relation prédicative et on s'attend à ce que les propositions suivantes apportent des informations concernant le fait évoqué dans la phrase :

(44d) ley Barkoundouba, Muusa ja66-aama o haald-ii 6e
 ADV.L NOM NOM V.-PASS. PR.PERS V.-PERF. PR.PERS
 dans Barkoundouba Moussa a.été il a. parlé eux
 accueilli

A Barkoundouba, Moussa a été accueilli (par les gens de son village). Il leur a parlé

Dans (44e), le circonstant fixe un repère spatial qui est, par contre, extérieur à la prédication. La preuve en est que la préposition pourrait parfaitement être éliminée et remplacée par un simple signe de ponctuation (point, deux points, voire même une simple virgule) :

(44e) Barkoundouba. Muusa jabb-iraama e yimbe wuro mum
 NOM NOM V-PASS. PREP NOM NOM ADJ. POSS
 Barkoundouba Moussa a été accueilli par membres village son
 Barkoundouba. Moussa a été accueilli par les gens de son village

Ainsi, nous allons nous attacher ici à définir quelques unes de ces valeurs communicatives : nous décrirons en particulier la partition thème~rhème, les notions de topique, de focus rhématique et de spécifieur communicatif. Nous verrons également une définition de l'opposition donné~nouveau et de la focalisation.

2.4.3 Structure communicative de la phrase

Selon L. Delor (2003) « toute phrase possède une structure communicative, informationnelle, et cette structure permet au locuteur de traduire le sens de la phrase en un message tel qu'il a l'intention de le faire passer ». La structure communicative met en jeu différentes valeurs (le prédicatif et la clivée notamment) dont l'organisation peut varier pour produire des énoncés distincts d'un point de vue informationnel.

Nous rappelons les définitions :

- le prédicatif est le propos de l'énoncé ;
- le rhème est ce qui est communiqué (quant au thème ou non) ;
- le focus rhématique est l'élément le plus saillant au niveau informationnel dans le rhème ;
- le spécifieur modal est la marque de la subjectivité du message (présence du locuteur) ;
- le spécifieur circonstant indique les circonstances de l'événement ou de l'énonciation ;
- le spécifieur externe peut être un connecteur traduisant une relation de discours.

(45a) ndeye e toy ywoonde maw-nde nde to6-unoo ni ?
 ADV.TPS PREP. ADV.L NOM ADJ.-CL.NOM DET. V.-PERF. PART.
 Quand et où pluie grande la avait plu. là
 Quand et où est ce que la grande pluie était tombée là ?

(45b) fajiri suboka, ywoonde maw-nde nde to6-iinoo ley wuro ngo
 ADV.TPS ADV.TPS NOM ADJ.CL.NOM DET. V.-PASS ADV.L NOM DET.
 très tôt matin pluie Grande la avait dans village le
 plu
 'Le matin de bonne heure, la grande pluie était tombée dans le village'

Conclusion

Plusieurs linguistes se sont intéressés à la définition et à la relation d'interdépendance des notions de « prédication » et « d'emphase » et ont souligné que le point d'une expression doit être obtenu de quelque chose connu et agréé (pré-supposition) sur quelque chose de nouveau et instructif et « c'est la nouvelle information » qui est principalement soulignée (emphase) ; de sorte que prédication et emphase émergent comme deux aspects d'un simple modèle d'articulation. Il est important de voir que les deux oppositions sont indépendantes, de sorte qu'un segment linguistique peut combiner les valeurs « thématique » et « donné-connu », « thématique » et « nouveau », « rhématique » et « donné-connu », ou « rhématique » et « nouveau ». Rappelons en outre que dans l'analyse des énoncés que la plupart des linguistes (le cercle linguistique de Prague, Creissels, Krifka, Halliday, Chafe, Firba etc.) distinguent aujourd'hui au moins quatre niveaux de structure ou plus exactement de modes d'organisation : phonologique, morphosyntaxique, sémantico-référentiel et énonciatif. Ces quatre niveaux sont indissociables aussi bien à l'encodage qu'au décodage du message.

Du point de vue fonctionnel, ce niveau de description caractérise les motivations des auteurs dans le choix des éléments de contenus. Il rend explicite le *pourquoi* et l'associe au *quoi* des éléments du contenu. Du point de vue syntaxique et sémantique, il s'agit d'associer aux éléments de matière première, déjà indexés dans l'espace du "domaine", de nouveaux attributs propres, cette fois, à l'espace du discours du document cible. Ceci est réalisé, à un niveau générique, au moyen de couples appelés « règles de désignation intentionnelle », ayant la forme suivante : caractérisation de l'intention, caractérisation du contenu.

Références bibliographiques

- BERTHOUD A.-C., 1996, *Paroles à propos. Approche énonciative et interactive du topic*, Paris, Ophrys.
- CARON Bernard (eds), 2000, *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Louvain/Paris, Peeters.
- CHAFE Wallace, 1976, "Givenness, Contrastiveness, Definiteness, Subjects, Topics and Points of view", *Subject and Topic*, New York, Academic Press, p. 25-55.
- CHAROLLES M. 1987c, "Les connecteurs et la portée de "selon"", *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Genève, Droz, T XXV, n°77, p. 243-271.
- , 1990, « Connecteurs et portée : le cas de "se figurer que" », *Le Discours : représentations et interprétations*, M. Charolles, S. Fischer, J. Jayez (eds), Presses Universitaires de Nancy, p. 147-167.
- , 1993, "Les plans d'organisation du discours et leurs interactions", *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, S. Moirand et alii. (eds), Berne, Peter Lang, p. 301-314.
- , 1995, "Cohésion, cohérence et pertinence du discours", *Travaux de Linguistique*, 29, p. 125-151.
- , 1989, "Text Coherence and Text Interpretation Processings", *Text and Discourse Connectedness*, M.E. Conte, J. S. Petöfi, E. Sözer (eds), Amsterdam, Benjamins, p. 377-387.

- , 1996, "Quand intervient le contexte dans la résolution des ambiguïtés ?", *Scolia*, n°6, p. 163-184.
- , 1997, « Indices cotextuels et contextuels pesant sur l'interprétation de la référence des pronoms dans les énoncés de problèmes arithmétiques », *Co-texte et calcul du sens*, C. Guimier (ed.), Presses Universitaires de Caen, p. 89-105.
- CHOMSKY Noam, 1981, *Lectures on Government and Binding: The Pisa Lectures*, Holland, Foris Publications.
- CREISSELS Denis, 1978, *Le Problème des adjectifs dans un parler manding de la Gambie*, 3-18, Paris, CNRS.
- DIALLO Adama, 2007, *Focus et Topic en Ffulfulde du Burkina-Faso*, Presse universitaire, Université de Vienne, Autriche.
- DIK Charles Simon, 1978, "Functional Grammar", *Linguistics*, vol. 2. serie 37, Rosch, Eleanor and B. B. Lloyd (eds), Amsterdam, North-Holland, p. 227-253.
- , 1997, *The theory of functional Grammar. Part 1. The structure of the clause*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- FIRBAS Jan, 1992, *Functional Sentence Perspective in written and spoken communication*, Cooper, Charles R. and Sidney (eds), Cambridge, CUP.
- GUNDEL Jeanette, 1985, "Shared knowledge and topicality", *Journal of Pragmatics* 9. Halvorsen, Per-Kristian (eds), Cambridge, CUP, p. 83-107.
- HOBÆK Haff Marianne, 2005, « La construction clivée en c'est... qui/que : étude contrastive du français-norvégien », *Languages in Contrast*, n°35, Institutt for Litteratur, Omrade studier og europeiske Språk, Postboks 1003 Blindern, 0315 OSLO.
- HALLIDAY Michael & KIRKWOOD Alexander, 1967, *Notes on transitivity and Topic, focus, and the mental representation of discourse referents*, Cambridge, Cambridge University Press.
- , 1978, *Language as social semiotic. The social interpretation of language and meaning*, Halliday M.A.K. & Edward Arnold (eds). London.
- HALLIDAY Michael, 1994, *Thematic Relations and Relational Grammar*, Taylor and Francis, New York, M.A.K Halliday (eds), 2^e Edition, Edward. Arnold (eds), London.
- JACKENDOFF Ray, 1972, *Semantic interpretation in generative grammar*, Bloomington, Indiana University Linguistics Club, Cambridge CUP.
- LACHERET A., PLOUX S. and VICTORRI B, 1998, « Prosodie et thématization en français parlé », *Cahiers de Praxématique*, n°30 « Les opérations de thématization en français », Praxiling (eds), Université Paul Valéry, Montpellier, p. 89-111.
- LAMBRECHT Knud, 1987, "On the status of SVO sentences in French discourse", *Typological Studies in Language*, n°11, R. S. Tomlin (eds), *Coherence and grounding in discourse*, Amsterdam, Benjamins, p. 217-261.
- , 1998, « Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs », *Langues* 1, K. Lambrecht (eds), Montrouge, Cambridge, CUP, p. 34-45.
- , 2001, « Dislocation. La typologie des langues et les universaux linguistiques », *Language Typology and Language Universals*, vol. 20-2, M. Haspelmath et alii. (eds), *Handbücher zur Sprach- und*

- Kommunikationswissenschaft*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 1050-1078.
- LAMBRECHT Knud & MICHAELIS Laura, 1998, "Sentence, accent in Information Questions: Default and Projection", *Linguistics and Philosophy*, n°21, Cambridge, CUP, p. 477-544.
- LAMBRECHT Knud, 1981, *Topic, Antitopic and Verb Agreement in Non-Standard French*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins.
- MOREL M.-A. et DANON-BOILEAU L., 1998, *Grammaire de l'intonation. L'exemple du français oral*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris-Gap, Ophrys.
- NOLKE Henning, 1994, *Linguistique modulaire : de la forme au sens*, La nouvelle syntaxe, Aarhus : Aarhus Business School, Peeters, Louvain, Paris, Seuil.
- SEGAL Quince and alii., 1985, *The Cambridge Phenomenon: The growth of high. technology industry in a university town*, Cambridge, SQ with Brand Brothers.
- PRINCE Ellen, 1978, "On the function of existential presupposition in discourse", *Papers from 14th Regional Meeting*, CLS (eds), Chicago, Chicago UP, p. 362-376.
- 1978, "A comparison of it-clefts and wh-clefts in discourse", *Discourse Language*, n°54, E. F. Prince (eds), Linguistics Department 192 Klaeber Ct. University of Pennsylvania, p. 883-906.
- , 1981, "Towards a taxonomy of given-new information", *Radical Pragmatics*, vol.12, P. Cole (éds), New York, Academic Press, p. 235-256.
- KRIFKA Manfred, 1993, "Presupposition and Focus in dynamic interpretation", *Journal of Semantics*, n°10, L. Horn and G. Ward (eds), CSLI Publications, Berlin, De Gruyter, Cambridge, CUP, p. 269-300.
- REINHART Tanya, 1981, "Pragmatics and linguistics: an analysis of sentence topics", *Philosophica*, n°27 (1), AJ Sanford and S. Garrod (eds), Cambridge, CUP.
- VIKNER Sten, 1995, *Verb Movement and Expletive Subjects in the Germanic Languages*, Oxford, Oxford university Presse.
- WERTH Paul, 1984, *Focus, Coherence and Emphasis*, London, Croom Helm, Cited by Yus.
- YERO Sylla, 1993, *Syntaxe peule. Contribution à la recherche sur les universaux du langage*. Dakar, Les Nouvelles Editions Africaines du Sénégal.